

INCENDIES : LES ENTREPRENEURS CRÉENT UNE CELLULE NATIONALE DE CRISE POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES TOUCHÉES

Face aux conséquences économiques des incendies qui touchent plusieurs départements français, Les Entrepreneurs ont décidé de créer une cellule nationale de crise. Elle centralisera les remontées du terrain, accompagnera les entreprises touchées et assurera un dialogue permanent avec les pouvoirs publics afin de faciliter la mise en œuvre des mesures de soutien. Elle restera mobilisée aussi longtemps que la situation l'exigera.

Une crise économique qui dépasse les seules entreprises sinistrées

Alors que les incendies continuent de progresser, leurs conséquences économiques s'aggravent de jour en jour. Au-delà des entreprises directement sinistrées, de nombreuses activités sont aujourd'hui à l'arrêt en raison des évacuations, des fermetures administratives ou des difficultés d'accès aux zones concernées.

En Gironde, la CCI Bordeaux Gironde estime à 14 500 le nombre d'entreprises aujourd'hui empêchées de fonctionner normalement. Ce chiffre est corroboré par les travaux statistiques réalisés à partir des bases de l'INSEE par Les Entrepreneurs Gironde qui évaluent à près de 50 000 le nombre de salariés concernés. Ces données illustrent l'ampleur des conséquences économiques d'une crise qui dépasse largement les seuls dommages matériels.

Une mobilisation nationale au service des entreprises

La cellule nationale de crise assurera le suivi de l'évolution de la situation, coordonnera les remontées d'informations en provenance des territoires, identifiera les difficultés rencontrées par les entreprises et dialoguera en continu avec les services de l'État afin de contribuer à la mobilisation des dispositifs d'accompagnement.

Un espace dédié est également ouvert sur le site internet des Entrepreneurs. Il regroupera, au fur et à mesure de leur mise en place, les dispositifs de soutien décidés par le gouvernement, les informations pratiques utiles aux entreprises, les comptes rendus des échanges avec les autorités compétentes ainsi que les positions portées par l'organisation.

Les entreprises concernées sont invitées à consulter régulièrement cet espace d'information et à se rapprocher de leur Union territoriale ou de leur fédération professionnelle, qui assureront la remontée des situations individuelles vers la cellule nationale de crise.

« Les incendies ne détruisent pas seulement des hectares de forêt. Ils mettent brutalement à l'arrêt des milliers d'entreprises, fragilisent des dizaines de milliers de salariés et menacent durablement l'économie de territoires entiers. Notre responsabilité est de faire en sorte qu'aucune entreprise ne reste seule face à cette épreuve. Les Entrepreneurs seront pleinement mobilisés aussi longtemps que nécessaire pour recenser les difficultés du terrain, accompagner les entreprises et obtenir, auprès des pouvoirs publics, les réponses qu'elles sont en droit d'attendre. » Amir Reza Tofighi, président des Entrepreneurs.

Les Entrepreneurs poursuivront dans les prochains jours leurs échanges avec les représentants de l'État, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs économiques concernés afin d'assurer un suivi permanent de la situation et d'adapter leur action à l'évolution des besoins sur le terrain.

À PROPOS DES ENTREPRENEURS

Les Entrepreneurs, anciennement CPME, représentent les TPE, PME, ETI, artisans, commerçants, indépendants, entreprises de croissance et entreprises à taille humaine.

Avec **120 fédérations professionnelles, 117 unions territoriales et 13 unions régionales**, l'organisation est présente dans tous les départements et régions. Partenaire social, forte de ses milliers de mandataires, elle participe activement aux négociations paritaires et porte la voix des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, en France comme en Europe.

Les Entrepreneurs défendent une conviction simple : derrière chaque entreprise à taille humaine, il y a une femme ou un homme qui engage son avenir pour créer de la valeur, de l'emploi et des solutions utiles au pays.

<https://lesentrepreneurs.fr/>

Contact presse : Pierre GUYOT – pierre.guyot@lesentrepreneurs.fr – 06 73 73 83 18